Diabète et Ramadan : attention aux complications

Compte Test - 2013-06-20 19:04:00 - Vu sur pharmacie.ma

Aujourd'hui, les malades diabétiques représentent 6,6% de la population marocaine soit environ 2 million d'individus.

A l'approche du mois sacré du Ramadan, les patients diabétiques doivent être sensibilisés au fait que le jeûne présente de réels risques pour leur santé. Pour autant, beaucoup de patients ignorent les recommandations du corps médical et choisissent d'observer le jeûne du Ramadan. Un choix qui peut s'avérer lourd de conséquences et qui devra être anticipé et guidé par un suivi médical adapté.

Les études ont montré que le jeûne, qui modifie considérablement les habitudes alimentaires pendant le mois de Ramadan, peut entraîner certaines complications chez les personnes diabétiques de type II, notamment l'hypoglycémie, l'hyperglycémie, la déshydratation ou encore la thrombose. Ces risques ne doivent surtout pas être pris à la légère, notamment pour les risques d'hypoglycémies.

En observant le jeûne, deux problèmes peuvent survenir chez le diabétique. Le patient continue son traitement mais ne mange pas, et il risque de faire une hypoglycémie qui peut entraîner de sérieuses conséquences comme la perte de conscience ou encore des convulsions, ou alors le patient arrête carrément son traitement, et les conséquences peuvent être dramatiques. En effet, dans ce cas il existe un risque d'hyperglycémie majeure, allant parfois jusqu'au coma diabétique.

Il est donc primordial pour les patients de reconnaître les symptômes de l'hypoglycémie qui se manifestent par de la transpiration, des vertiges, la sensation de faim ou l'irritabilité. Ils ne doivent pas non plus hésiter à se rendre chez leur médecin oudiabétologue 1 à 2 mois avant le début du jeûne. Il pourra les renseigner sur la nature de leur traitement. Si celui-ci présente des risques d'hypoglycémie il pourra toujours leur proposer un autre médicament plus adapté. Les progrès des traitements ne font plus aujourd'hui du diabète une contre-indication stricte à l'observance du Ramadan, mais un encadrement médical reste essentiel.